

# CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 16 MARS 2017

## COMPTE-RENDU

L'an deux mille dix-sept,  
et le Jeudi 16 Mars à 8h56, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. François BERNARDINI, Maire d'Istres.

### Étaient présents :

Mesdames et Messieurs BERNARDINI, JOULIA, CASADO, CAMBON (jusqu'au point 75 : Transfert de propriété à titre gratuit d'un équipement de proximité appartenant à la Métropole d'Aix Marseille Provence au bénéfice de la Commune d'ISTRES cadastré section DM N° 2 - 3 - 10 - 11 -33 - 34 et 35 dans le cadre d'un transfert de compétence), MAYOR, COLSON, PRETOT E. (jusqu'au point 38 : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches du Rhône dans le cadre de l'aide aux équipements de vidéoprotection aux abords des établissements scolaires), DEROT, GREFF, ARAGNEAU, GAMBI, REVERTE, EINAUDI, BREMAUD, BOUCHAUD, GOUIN, FERRARI, GINIES, WORMES, CISELLO (jusqu'au point 55 : Modification de la délibération n° 350/16 du 21/12/16 portant sur la mise en place de l'indemnité de départ volontaire), MORA (jusqu'au point 1 : Rapport sur les Orientations Budgétaires pour l'exercice 2017, et à partir du point 16 : Centre de vacances du Château de Couloumé – modification de la délibération 326/16 du 21 décembre 2016), ROMAN, CALDIN, GRIMALDI, PRIAUD, AYOT, DROUVROY, ALVERNHE, MOUILLARD, LEBAN (jusqu'au point 69 : Cession onéreuse d'un terrain communal situé en zone agricole et cadastré section A N°1301 d'un hectare, dans le cadre de son activité d'oléiculture), PRETOT R., JAREMA, BURLES, VALENTIN, DELYANNIS, IORIO, MOUROT S.

### Absents excusés:

Mme CAMBON, Adjointe au Maire, procuration à Mme GAMBI (à partir du point 76 : Mise au débat du Projet d'Aménagement et de Développement Durables)

Mme PRETOT E., Adjointe au Maire, procuration à M. DEROT (à partir du point 39 : Demande de subvention auprès du Conseil Régional PACA relative à l'appel à projet 2017 Vidéoprotection dans le cadre du plan régional de sécurité intérieure)

Mme TRAMONTIN, Adjointe au Maire, procuration à Mme WORMES

Mme CISELLO, Conseillère Municipale, procuration à Mme CALDIN (à partir du point 56 : Création d'un poste d'Ingénieur Territorial)

Mme QUET, Conseillère Municipale, procuration à Mme GINIES

M. GARCIA, Conseiller Municipal, procuration à Mme JOULIA

Mme MORA, Conseillère Municipale, procuration à Mme CAMBON (du point 2 : Votes de subventions au profit d'associations – Exercice 2017, au point 15 : Tarif exceptionnel d'hébergement sur le Centre d'Istremont pour l'Association « Sébio Solidarité Secours en montagne » dans le cadre du défi « Road and Rock »)

Mme CAMOIN, Conseillère Municipale, procuration à Mme AYOT

M. MOUROT JM., Conseiller Municipal, procuration à Mme MOUROT S.

M. LEBAN, Conseiller Municipal, procuration à M. PRETOT R. (à partir du point 70 : Modification de la délibération N°353/16 portant autorisation donnée au Syndicat Mixte des Transports Ouest Etang de Berre (SMGETU ) de déposer un permis de construire pour la réhabilitation et la restructuration du rez-de-chaussée de la Gare Routière)

### Absent :

M. BESSAAD, Conseiller Municipal.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 8 H 56 et souhaite la bienvenue à Madame Marie-José ALVERNHE qui siège au Conseil Municipal pour faire suite à la démission de Monsieur Lachemi BARBACHI.

Madame ALVERNHE, désignée comme secrétaire de séance, procède à l'appel nominal.

## **A - Communications de Monsieur le Maire**

### **1) Nécrologie**

Une minute de silence est observée à la mémoire de :

- Monsieur Bernard BIZOT, directeur du Club Spéléologie de la Maison Pour Tous pendant des années, décédé le 24 Janvier 2017 à l'âge de 68 ans.
- Monsieur Abel GUAL, ex-président de section locale de l'association des « Déportés, Internés, Résistants et Patriotes », décoré de la Croix de Chevalier de la Légion d'honneur, décédé le 3 Janvier 2017, à l'âge de 95 ans.
- Monsieur Bertrand BENOIT, Président emblématique du football Club d'Istres durant 13 ans, décédé dans la nuit du 14 Janvier 2017, à l'âge de 57 ans.
- Monsieur Denis GOUIN, photographe et chroniqueur des traditions provençales, courses camarguaises, corrida, etc, décédé le 9 Mars 2017, à l'âge de 73 ans.

### **2) Agression d'un élève à l'école Jacqueline Aurio!**

Monsieur le Maire rappelle l'agression d'une fillette le 7 Mars dernier par un individu. Il souhaite mettre à l'honneur Monsieur BOUDJELTHIA, parent d'élève, qui, par son courage, a maîtrisé l'agresseur.

La fillette gravement blessée, est sortie de l'hôpital. Au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, Monsieur le Maire lui souhaite un prompt rétablissement.

### **3) Carte Scolaire**

Monsieur le Maire donne lecture des décisions prises par le directeur académique des services de l'Éducation Nationale pour la rentrée scolaire 2017.

- fermeture des deux classes de l'école des Carnes qui conduira à la fermeture définitive de cette école.
- ouverture de trois classes : deux à l'école maternelle Gouin et une à l'école élémentaire Ortollan.
- fermeture d'une classe à l'école maternelle La Buissonnière

### **4) Obligations Légales de Débroussaillage**

Pour faire suite aux communications présentées au Conseil Municipal du 21 décembre 2016, Monsieur le Maire indique les mesures prises par la ville à la demande du Préfet :

- deux courriers successifs ont été adressés aux deux mille treize propriétaires concernés par l'obligation de débroussailler.
- Un article est paru dans le magazine municipal de février rappelant les principales dispositions relatives aux obligations légales de débroussaillage.

Des visites seront effectuées chez les propriétaires concernés par les Obligations Légales de Débroussaillage, de fin Mars à fin Juin. Monsieur le Maire souligne l'action conjointe menée avec le Département, la Préfecture et la politique volontariste de la ville.

### **5) Métropole**

Monsieur le Maire tient à souligner que les engagements du président de la Métropole Aix/Marseille/Provence ont été respectés puisque le Conseil de Territoire recevra 62.924.715,83 € d'attribution de compensation.

### **6) Contentieux Règlement Intérieur**

Monsieur le Maire rappelle que le Tribunal Administratif, dans son jugement de décembre 2015, a rejeté 4 points contestés par Messieurs Leban et Prétot, sur 6.

Il précise que les deux points retenus par le Tribunal, à savoir le délai de transmission des questions orales et l'espace réservé aux conseillers municipaux n'appartenant pas à la majorité municipale dans le magazine communal, ont été abrogés dans la version du règlement intérieur du Conseil Municipal approuvé en séance du 25 septembre 2014.

La commune a décidé de faire appel de ce jugement car elle ne peut supprimer des articles préalablement retirés de son règlement intérieur. Par jugement du 27 Février 2017, la Cour Administrative d'Appel a annulé la décision du Tribunal Administratif condamnant la Commune, mais le versement de 1500€ à chacun des deux élus a été maintenu.

Monsieur le Maire poursuit en indiquant que Messieurs LEBAN et PRETOT ont saisi Monsieur le Sous-Prefet pour une délibération portant sur la vente d'une parcelle à une administré et pour laquelle ils émettaient des doutes sur le prix de vente. Le représentant de l'État a répondu que ce document n'appelaît aucune observation de sa part puisque le montant de la vente figurant dans la délibération est conforme à l'évaluation de France Domaine.

#### **7) Forum des Carnes**

Monsieur le Maire se réjouit de la pose de la première pierre du Forum des Carnes et rappelle les points forts de ce projet :

6 millions d'euros de recettes, un parking plus grand, plus moderne avec des tarifs attractifs, la création d'une centaine d'emplois, 250 000 € de recettes fiscales annuelles, un équipement moderne du Centre Ville. Monsieur le Maire indique aussi que le Permis de Construire de la Résidence Service Seniors sera prochainement déposé. Cette opération bénéficiera de la proximité du Forum des Carnes.

#### **8) Ronds-points pavoisés**

Monsieur le Maire annonce que les principaux ronds points d'entrée de ville ou situés sur des axes structurants seront bientôt pavoisés des trois drapeaux suivants : France – Europe – Ville d'Istres

#### **9) Parrainage Présidentiel**

Monsieur le Maire indique qu'il a apporté son parrainage à Emmanuel MACRON, candidat du mouvement En Marche.

Il précise qu'il apportera officiellement son soutien à Gaby CHARROUX, lors des prochaines élections législatives.

### **B – Approbation des Procès Verbaux du 18 Octobre et 2 Novembre 2016**

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

### **C – Décisions valant délibérations du 1er Décembre 2016 au 28 Février 2017**

Liste des décisions prises par Monsieur le Maire du 1er Décembre 2016 au 28 Février 2017, conformément à la délégation des attributions prévues à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales dans les conditions prévues à l'article L 2122-23.

#### **FINANCES**

##### **1 – Rapport sur les Orientations Budgétaires pour l'exercice 2017**

Après lecture du rapport, Monsieur le Maire suspend la séance de 10 H 35 à 10 H 50.

- POUR : 32 voix (Liste Nous sommes Istres)

- CONTRE : 7 voix (Listes Istres Bleu Marine, Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche, IORIO Véronique, DELYANNIS Alain)

- ABSTENTIONS : 3 voix (VALENTIN Charles, MOUROT Jean-Michel, MOUROT Sylvie)

##### **2 – Votes de subventions au profit d'associations – Exercice 2017**

**Foyer socio-éducatif CES Daudet (exceptionnelle) voyage Paris 2 300 €**

**Foyer socio-éducatif CES Daudet (exceptionnelle) voyage Espagne 1 500 €**

**Foyer socio-éducatif CES Daudet (exceptionnelle) voyage Italie 1 330 €**

**Foyer socio-éducatif CES Daudet (exceptionnelle) séjour neige 2 300 €**

**NurseAdventures 2 000 €**

**Club Bivouac (exceptionnelle) 4 000 €**

**La Boule Sauvage (exceptionnelle) 1 500 €**

- POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche, VALENTIN Charles, MOUROT Jean-Michel, MOUROT Sylvie)

- CONTRE : 2 voix (DELYANNIS Alain, IORIO Véronique)

**Etoile Sportive Entressen Istres (section Canoë-Kayak) (exceptionnelle) 1 500 € -**

- POUR : 38 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche, VALENTIN Charles, MOUROT Jean-Michel, MOUROT Sylvie)
- CONTRE : 2 voix (DELYANNIS Alain, IORIO Véronique)
- Ne prennent pas part au vote : 2 voix (GAMBI Chantal, WORMES Michèle)

**IS Triathlon 2 000 €**

**Société Nationale de Sauvetage en Mer 1 000 €**

**Vita Nova 2 000 €**

**Société de Chasse Entressen (exceptionnelle) 1 500 €**

**Max Objectif grand Prix 5 000 €**

**Jeunes et Solidaires 1 000 €**

- POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche, VALENTIN Charles, MOUROT Jean-Michel, MOUROT Sylvie)
- CONTRE : 2 voix (DELYANNIS Alain, IORIO Véronique)

3 – Vote de subventions pour frais de déplacement aux championnats de France et plus au profit d'associations - Exercice 2017

**Istres Judo (Déplacement coupe de France juniors à Paris) 268 €**

**Istres Judo (Déplacement coupe de France cadets à Ceyrat) 500 €**

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

4 – Aide octroyée dans le cadre de la préparation d'une compétition aux jeux olympiques

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

5 – Remise gracieuse de dette – Budget principal – Exercice 2017

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

6 – Présentation du budget primitif 2017 de l'EPIC Office de Tourisme

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

7 – Mandats spéciaux

- POUR : 38 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Istres Entressen à Gauche, VALENTIN Charles, MOUROT Jean-Michel, MOUROT Sylvie)

- ABSTENTIONS : 4 voix (Liste Place aux Istréens, DELYANNIS Alain, IORIO Véronique)

8 – Garantie d'emprunt - La Chrysalide de Martigues et du Golfe de Fos - Renégociation du Prêt destiné à la réhabilitation du complexe "les Heures Claires"

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

9 – Garantie d'emprunt - La Chrysalide de Martigues et du Golfe de Fos - Réhabilitation des bâtiments d'Hébergement du Foyer de Vie

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

10 – Attribution d'une subvention relative à l'acquisition d'un véhicule électrique neuf (voiture 100% électrique ou deux roues)

- POUR : 37 voix (Listes Nous sommes Istres, Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche, VALENTIN Charles)

- CONTRE : 5 voix (Liste Istres Bleu Marine, Conseillers Indépendance Citoyenne)

- 11 – DOSSIER RETIRE** – Mise à disposition de véhicules
- 12** – Exonération du domaine public pour le vide grenier du 30 avril 2017  
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 13** – Modification de tarifs de la Régie des Pompes Funèbres  
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 14** – Conditions générales de vente de la régie des pompes funèbres municipale  
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 15** – Tarif exceptionnel d'hébergement sur le Centre d'Istremont pour l'Association « Sébio Solidarité Secours en montagne » dans le cadre du défi « Road and Rock »  
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 16** – Centre de vacances du Château de Coufoumé – modification de la délibération 326/16 du 21 décembre 2016  
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 17** – Tarifs des Accueils de Loisirs Sans Hébergement – Complément à la délibération N°154/16 du 16 juin 2016  
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 18** – Tarifs 2017 des séjours été pour les 6-17 ans  
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 19** – Salle Polyvalente « La Grange » - Actualisation des tarifs de location et de la convention de mise à disposition  
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 20** – Buvette Pavillon de Grignan - Tarifs des ventes de boissons, sandwiches et confiseries dans le cadre de spectacles.  
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

#### **ADMINISTRATION GENERALE**

- 21** – Feria 2017 - Conventions de partenariat entre la Ville et MEDIA TRACK, pour les manifestations taurines  
- POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Place aux Istréens, VALENTIN Charles, Conseillers Indépendance Citoyenne)  
- ABSTENTIONS : 2 voix (Liste Istres Entressen à Gauche)
- 22** – Feria - Tarif du montant de la caution pour le marché artisanal et la foire artisanale - Charte d'engagement afférente  
- POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres, Liste Istres Bleu Marine, Place aux Istréens, VALENTIN Charles, Conseillers Indépendance Citoyenne)  
- ABSTENTIONS : 2 voix (Liste Istres Entressen à Gauche)
- 23** – Feria - Tarif de la location de la buvette du Palió destinée à la vente de diverses boissons et restauration à emporter  
- POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Place aux Istréens, VALENTIN Charles, Conseillers Indépendance Citoyenne)  
- ABSTENTIONS : 2 voix (Liste Istres Entressen à Gauche)

- 24 – Feria - Tarifs des locations de tentes pour bodegas et stands - Conventions afférentes**  
 - POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Place aux Istréens, VALENTIN Charles, Conseillers Indépendance Citoyenne)  
 - ABSTENTIONS : 2 voix (Liste Istres Entressen à Gauche)
- 25 – Nuits d'Istres - Tarifs de la billetterie pour les concerts du mois de juillet, au Pavillon de Grignan.**  
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 26 – Les Jeudis Etoilés – Redevance d'occupation des différents emplacements pour tous les jeudis à compter du 14 juillet jusqu'à fin août – Conventions afférentes.**  
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 27 – Tarifs de prestations et espaces promotionnels aux Partenaires lors de la Finale du Master de pétanque du mercredi 6 septembre 2017**  
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 28 – Festival de la Bande Dessinée Aéronautique 2017 - Demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône**  
 - POUR : 41 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche, VALENTIN Charles, Conseillers Indépendance Citoyenne)  
 - Ne prend pas part au vote : 1 voix (PRETOT Robin)
- 29 – Les Jeudis Etoilés 2017 - Demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône**  
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 30 – Rues de l'Etang - Avenant à la convention de groupement de commandes**  
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 31 – Rues de l'Etang 2017 - Demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône**  
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 32 – Rues de l'Etang 2017 - Demande de subvention auprès du Conseil Régional de la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur**  
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 33 – Nuits d'Istres - Modalités et Convention de Partenariat**  
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 34 – Nuits d'Istres 2017 - Demande de subvention auprès du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur**  
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 35 – Nuits d'Istres 2017 - Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de Bouches-du-Rhône**  
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 36 – Demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de l'appel à projet du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation 2017 (FIPDR) pour extension du système de vidéo-protection**  
 - POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Place aux Istréens, VALENTIN Charles, Conseillers Indépendance Citoyenne)  
 - ABSTENTIONS : 2 voix (Liste Istres Entressen à Gauche)

**37** – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches du Rhône dans le cadre de l'aide aux équipements de vidéoprotection sur la voie publique et aux entrées de ville

- POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Place aux Istréens, VALENTIN Charles, Conseillers Indépendance Citoyenne)

- ABSTENTIONS : 2 voix (Liste Istres Entressen à Gauche)

**38** – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches du Rhône dans le cadre de l'aide aux équipements de vidéoprotection aux abords des établissements scolaires

- POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Place aux Istréens, VALENTIN Charles, Conseillers Indépendance Citoyenne)

- ABSTENTIONS : 2 voix (Liste Istres Entressen à Gauche)

**39** – Demande de subvention auprès du Conseil Régional PACA relative à l'appel à projet 2017 Vidéoprotection dans le cadre du plan régional de sécurité intérieure

- POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Place aux Istréens, VALENTIN Charles, Conseillers Indépendance Citoyenne)

- ABSTENTIONS : 2 voix (Liste Istres Entressen à Gauche)

**40** – Demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de l'appel à projet du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation 2017 (FIPDR) pour l'équipement des policiers municipaux

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

**41** – Demande de subvention auprès du Conseil Régional PACA relative à l'appel à projet 2017 Équipement des polices municipales dans le cadre du F2S (Fonds de Soutien aux Forces de Sécurité)

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

**42** – Demande de subventions auprès de la Métropole Aix Marseille Provence dans le cadre des fonds de concours 2017

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

**43** – Approbation de la Tranche 2017 du Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement 2014-2019 conclu avec le Conseil Départemental des Bouches du Rhône

- POUR : 38 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, VALENTIN Charles, Conseillers Indépendance Citoyenne)

- ABSTENTIONS : 4 voix (Liste Place aux Istréens, Liste Istres Entressen à Gauche)

**44** – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour le soutien au fonctionnement des crèches communales

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

**45** – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, pour l'étude diagnostic des étangs d'Entressen et de l'Olivier et l'élaboration d'un plan de gestion.

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

**46** – Demande de subvention auprès du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur pour l'étude diagnostic des étangs d'Entressen et de l'Olivier et l'élaboration d'un plan de gestion.

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

**47** – Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse pour l'étude diagnostic des étangs d'Entressen et de l'Olivier et l'élaboration d'un plan de gestion.

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

**48** – Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse dans le cadre des aides aux démarches « zéro pesticide » pour la réalisation d'un Plan Communal de Désherbage et de Gestion Différenciée

**POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS**

**49** – Approbation de la procédure de vente de gré à gré de coupes de bois et du produit de ces coupes sur les parcelles boisées et forestières de propriété communale

**POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS**

**50** – Convention de financement des Aides aux Vacances Enfants (AVE) 2017 entre la ville d'Istres et la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône.

**POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS**

**51** – Protocole de mise en œuvre de la procédure de rappel à l'ordre entre le Tribunal de Grande Instance d'Aix en Provence et la Ville d'Istres.

**POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS**

**52** – Reclassement d'un logement pour nécessité de service

**POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS**

### **PERSONNEL**

**53** – Approbation des conventions d'objectifs entre la ville d'Istres et différentes associations de la ville

**POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS**

**54** – Approbation du conventionnement avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP)

**POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS**

**55** – Modification de la délibération n° 350/16 du 21/12/16 portant sur la mise en place de l'indemnité de départ volontaire

**POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS**

**56** – Création d'un poste d'ingénieur Territorial

**POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS**

**57** – Création d'un poste de rédacteur territorial pour des missions de graphiste

**POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS**

**58** – Création d'un poste de rédacteur territorial pour des missions de journaliste

- **POUR** : 41 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, LEBAN Michel, Istres Entressen à Gauche, VALENTIN Charles, Conseillers Indépendance Citoyenne)

- **ABSTENTION** : 1 voix (PRETOT Robin)

**59** – Réforme statutaire de la catégorie C - Décret n° 2016-1372

**POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS**

**60** – Modification de l'indemnisation des astreintes et des heures d'intervention lors d'astreintes

**POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS**



- 61 – Modification dans la répartition des indemnités de fonction des titulaires de mandats locaux**
- POUR : 37 voix (Liste Nous sommes Istres, VALENTIN Charles, Conseillers Indépendance Citoyenne)
  - ABSTENTIONS : 5 voix (Listes Istres Bleu Marine, Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche)

- 62 – Rémunération des agents recenseurs**

**POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS**

### **URBANISME**

- 63 – Modification de la délibération N°69/15 du 31 mars 2015 relative aux modalités de gestion du marché couvert "La Halle de l'Olivier" sise Galerie de l'Olivier**

**POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS**

- 64 – Modification de la délibération N° 129/16 du 13 avril 2016 relative à la cession onéreuse d'une emprise de 21 ca à détacher du domaine public communal sis rue de la Chantepierre quartier des Beïlons**

- POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Place aux Istréens, VALENTIN Charles, Conseillers Indépendance Citoyenne)
- ABSTENTIONS : 2 voix (Liste Istres Entressen à Gauche)

- 65 – Acquisition de la parcelle cadastrée section AW N°94 sise Raymond Filippi à Istres, propriété de la SARL La Foncière Mazarine**

**POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS**

- 66 – Cession onéreuse d'une emprise de 61 ca à détacher du domaine public communal sis rue de l'Aupière**

**POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS**

- 67 – Transfert de propriété à titre gratuit de la parcelle cadastrée section CL N°194 sise rue Joseph Tournon appartenant à la Métropole d'Aix-Marseille-Provence, dans le cadre d'un projet communal**

- POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Place aux Istréens, VALENTIN Charles, Conseillers Indépendance Citoyenne)
- ABSTENTIONS : 2 voix (Liste Istres Entressen à Gauche)

- 68 – Modification de la délibération N°288/16 du 18 octobre 2016 relative à l'acquisition d'une propriété appartenant à l'Etat, cadastrée section CS N°15 située à l'angle du boulevard Frédéric MISTRAL et de l'avenue Marcel ROUSTAN**

- POUR : 36 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Place aux Istréens, VALENTIN Charles)
- CONTRE : 4 voix (Conseillers Indépendance Citoyenne)
- ABSTENTIONS : 2 voix (Liste Istres Entressen à Gauche)

- 69 – Cession onéreuse d'un terrain communal situé en zone agricole et cadastré section A N°1301 d'un hectare, dans le cadre de son activité d'oléiculture**

- POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Place aux Istréens, VALENTIN Charles, Conseillers Indépendance Citoyenne)
- ABSTENTIONS : 2 voix (Liste Istres Entressen à Gauche)

- 70 – Modification de la délibération N°353/16 portant autorisation donnée au Syndicat Mixte des Transports Ouest Etang de Berre (SMGETU ) de déposer un permis de construire pour la réhabilitation et la restructuration du rez-de-chaussée de la Gare Routière**

**POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS**

**71** – Convention entre la Commune et la Métropole d'Aix-Marseille-Provence pour la cession des droits de propriété intellectuelle pour l'utilisation de la plate-forme géographique interactive extranet par les communes membres

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

**72** – Approbation d'une convention d'intervention foncière en phase d'anticipation - impulsion entre la Commune, la Métropole d'Aix-Marseille-Provence et de l'EPF PACA dans le cadre du projet de requalification de la zone d'AREVA

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

**73** – Application de l'article L. 5333-3 du Code Général des Collectivités Territoriales – Avis sur permis de construire de plus de trente logements - Permis de construire référencé n°013 047 16 G0111

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

**74** – Dénomination de la voie desservant le lotissement "L'Orée des Prés"

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

**75** – Transfert de propriété à titre gratuit d'un équipement de proximité appartenant à la Métropole d'Aix Marseille Provence au bénéfice de la Commune d'ISTRES cadastré section DM N° 2 - 3 - 10 - 11 -33 - 34 et 35 dans le cadre d'un transfert de compétence

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

**76** – Mise au débat du Projet d'Aménagement et de Développement Durables

- POUR : 37 voix (Liste Nous sommes Istres, VALENTIN Charles, Conseillers Indépendance Citoyenne)
- CONTRE : 2 voix (Liste Istres Entressen à Gauche)
- ABSTENTIONS : 3 voix (Listes Istres Bleu Marine, Place aux Istréens)

#### DIVERS

**77** – Élection du représentant du Conseil Municipal dans différentes instances en remplacement d'un élu démissionnaire

Madame Marie-José ALVERNHE est élue à la majorité pour représenter le Conseil Municipal dans les organismes suivants :

- Commission Municipale « Aménagement de la Cité »
- Commission Municipale « Vie de la Cité »
- Collège des élus du Conseil de Quartier SUD
- Commission d'Éthique de la vidéo-protection
- Espace Pluriel Jeunes
- Potager Istréen des Maurettes
- Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme - membre suppléant

#### - Question Orale de Monsieur Lionel JAREMA

- Destination de la Ligne de trésorerie ouverte le 19 décembre 2016

Monsieur le Maire répond qu'une ligne de trésorerie est utilisée en cas de décalage entre les recettes versées par différents organismes, comme l'État, Conseil Départemental, CAF... et les paiements effectués par la ville.

- Destination de la nouvelle ligne d'emprunt de 550 000€ du 19 décembre 2016

Monsieur le Maire répond qu'il s'agit d'acquiescer des cars scolaires.

**- Question Orale de Monsieur Charles VALENTIN**

Monsieur VALENTIN souhaite des précisions sur le devenir des emplois précaires au service des Pompes Funèbres.

Monsieur le Maire indique qu'une seule personne est concernée par un emploi précaire, et qu'au 1er avril, l'équipe permanente sera stagiairisée. Monsieur le Maire rappelle qu'il a respecté les engagements pris en septembre et qu'aujourd'hui, la situation de ce service est stable.

**- Questions Orales de Monsieur Paul MOUILLARD**

Elles portent sur les décisions valant délibérations.

N° 876/2016 – Monsieur le Maire indique que le montant de ce MAPA est de 115 000 € HT et concerne les Études sur la pollution de la Friche de Rassuen.

N° 892/2016 – Elle porte sur la réalisation d'une étude de faisabilité d'une Maison de la Justice. Monsieur le Maire indique que le fonctionnement de ce bâtiment sera conventionné avec l'État mais il n'est pas encore positionné. Cette Maison du Droit permettra une présence juridique de proximité et optimisera la prévention de la délinquance, l'aide aux victimes et l'accès au droit, avec reconnaissance de la chancellerie et mise à disposition d'un greffier.

N° 921/2016 – Il ne s'agit pas d'un emprunt mais d'une ligne de trésorerie dont l'usage est de très court terme, pour palier le décalage entre les recettes versées par divers organismes et les paiements effectués par la Ville. Cela ne fait pas l'objet d'une inscription budgétaire.

N° 923/2016 – Monsieur le Maire rappelle qu'il s'agit d'acquisition de cars scolaires.

N° 130 et 131/2017 – Désignation d'un avocat -

Il s'agit de contentieux liés au refus de débroussaillage par des administrés.

N° 136/2017 – Il n'y a pas de montant pour ce MAPA car il s'agit d'un avenant pour changement de raison sociale.

**- Question Orale de Monsieur Robin PRETOT**

Il demande si sa proposition d'acquisition du bâtiment de l'ancienne Banque Chaix est toujours d'actualité.

Monsieur le Maire répond qu'il n'est pas certain que la collectivité puisse supporter les frais qu'engendreraient l'achat du bâtiment fixé à 700 000€ et les travaux afférents. Pour l'instant, Monsieur le Maire n'est pas favorable à cette acquisition car la nature du bâtiment n'a pas été définie.

Monsieur le Maire indique que la prochaine séance du Conseil Municipal se tiendra le Vendredi 14 avril 2017.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14 H 08.

Fait à ISTRES le 17 Mars 2017

Maire d'Istres  
François BERNARDINI

